

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DÉLIBÉRATION n° 2019/10/22-08

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 22 octobre 2019,

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** le code de l'Éducation,

**Vu** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 03 octobre 2019 portant sur l'objet de la présente délibération,

### DÉCIDE :

#### OBJET : Répartition du produit de la CVEC 2020

Le conseil d'administration approuve la répartition du produit de la CVEC 2020 telle qu'annexée à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 24

Fait à Marseille, le 22 octobre 2019

Simone BONNAFOUS  
Administrative Provisoire  
d'Aix-Marseille Université

